Rapport

d'un mémoire de monsieur Icart sur les fractures des extrémités

Le but que monsr Icart se propose dans ce mémoire est de prouver qu'il ne faut pas se presser d'appliquer sur les fractures des appareils contentifs, et qu'il ne faut le faire que lorsque les accidens primitifs se sont dissipés. En effet si le membre se trouve serré au moment où l'inflammation et le gonflement se développent, il est à craindre que la compression ne devienne excessive et ne cause la gangrène et la mort du malade, ce dont monsr Icart donne quelques exemples. Elle est d'autant plus inutile que la nature n'agit alors que sourdement pour procurer la consolidation, et que le travail dont elle s'occupe alors, n'est que préparatoire. Mais si on attend un tems convenable pendant le quel on fera les saignées nécessaires, on tiendra le malade à un régime exact, on appliquera sur les parties blessées des fomentations émollientes et résolutives, on sera non seulement à l'abbri des grands accidens, mais encore plus assuré du succès. Telle est la conduite que monsr Icart a tenue dans divers cas qu'il rapporte, et au moyen de la quelle il a eu la satisfaction de guérir les malades. Toute cette

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

ARC 33 d-2 n° 29

doctrine, excellente en elle même, peut paroitre inutile à l'académie dont les membres éclairés suivent la même pratique. mais les provinces où l'on est habitué à appliquer des bandages roulés, non seulement sur les fractures vraiment simples, mais encore sur celles qui sont menacées de complication, il seroit fort avantageux qu'elle fut connue de tout le monde, ce qui n'arrivera point à moins qu'il ne s'élève un homme de génie qui écrive un traité des maladies des os qui fasse oublier tous les autres, ou que l'académie en corps ne se charge de ce travail qui manque, qui lui a été proposé bien des fois, et qui lui feroit infiniment d'honneur. Le mémoire de mons.r Geart contient en outre trois observations confirmatives de l'utilité des machines qu'il a présenté à l'académie, l'une pour les fractures de la cuisse, et même pour celles de son col, et l'autre pour les fractures de la jambe. Ce travail me paroit mériter des encouragemens et même une récompense de l'académie, et cependant mons.r Geart dont la réputation est très assurée, n'est pas au dessus de ces moyens d'émulation que la compagnie répand plus à propos sur les jeunes gens dont le zèle a besoin d'être soutenu et excité par la publicité attachée à cette espèce de triomphe.

De Paris ce 20 fev. 1783

Sabatier

n.° 29.